

Appel à projets

« A la découverte des œuvres d'art dans mon lycée » Inventaire et valorisation des œuvres du 1% artistique dans les lycées de Basse-Normandie.

La Région (Inventaire général du patrimoine de Basse-Normandie) et le Rectorat de Caen (Délégation Académique à l'Action culturelle) proposent un appel à projet autour des œuvres d'art installées dans les lycées publics dans le cadre de la procédure 1% artistique.

Le 1 % artistique, dispositif mis en place en 1951 par le ministère de la culture et de la communication, relayé par les DRAC depuis les années 1970, a pour but de soutenir la création contemporaine. Il prévoit que 1% du montant des travaux d'une construction publique soit consacré à la création ou à l'acquisition d'œuvres d'art contemporain conçues pour être intégrées au bâtiment.

Cet appel à projet s'adresse à tous les élèves des lycées de Basse-Normandie. Il s'inscrit dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle, progressivement mis en œuvre dans les établissements scolaires depuis la rentrée 2013. Il invite les élèves à découvrir et à valoriser les œuvres d'art de leur lycée, et à s'interroger sur le parcours et la démarche des artistes qui les ont réalisées.

Thèmes proposés

- Parcours de l'artiste
- Les œuvres de l'artiste dans la région
- Approche sensible, matérielle, iconographique et iconologique de l'œuvre
- Etude d'un champ artistique spécifique : matériaux, techniques, métiers de la sculpture, du vitrail, de la tapisserie...
- Revue de presse et d'archives sur l'œuvre

Contenu pédagogique

- Le projet vise à favoriser une appropriation par les élèves du patrimoine artistique qui les entoure, il vise également à permettre la rencontre des œuvres et des métiers de la culture et du patrimoine.
- Les élèves sont invités à produire un travail de groupe autour d'une ou de plusieurs œuvres de leur lycée et/ou de leur environnement.

- Chaque groupe réalise une production dont le support est libre et peut être multiforme (brochure pdf, panneaux d'exposition, revue de presse, travaux plastiques, court-métrage vidéo, pages internet...).
- Les projets doivent avoir une approche interdisciplinaire : approche artistique, culturelle, historique, géographique...

Valorisation des productions

- Les établissements participants inaugureront durant l'année scolaire 2014-2015 la pose d'un cartel signalant le ou les œuvres du lycée. Une cérémonie pourra être l'occasion pour les élèves d'exposer et de présenter leurs travaux.
- Mise en ligne des productions des élèves.
- Réalisation d'une exposition itinérante sur le 1%, qui sera proposée aux établissements scolaires de la Région.

Sabrina Blanchet, Chargée de mission - Direction de l'Inventaire

En 2012, l'année suivant les célébrations du 60^e anniversaire du 1% artistique (organisation d'un colloque, publication d'un ouvrage de synthèse), la Direction de l'Inventaire général du patrimoine culturel de Basse-Normandie a initié un diagnostic territorial afin de dénombrer les œuvres des 67 lycées publics bas-normands relevant de cette procédure et d'en mieux connaître l'état de conservation.

A cette première mission visant à réaliser un bilan quantitatif propre à nourrir une réflexion sur la politique à venir de la Région en matière de conservation préventive et de restauration des œuvres, a rapidement succédé une étude thématique d'inventaire. L'inventaire in situ, c'est à dire l'observation des techniques et matériaux employés, le relevé des dimensions et des inscriptions (dates, signatures, dédicaces), l'attention portée aux conditions de conservation, consigné dans des fiches synthétiques, a été progressivement complété par des recherches documentaires et archivistiques (archives nationales, archives départementales, archives privées...). Ce sont elles qui enrichissent qualitativement l'étude, en permettant d'identifier les auteurs des œuvres non signées, de déterminer les matériaux complexes, de distinguer les différentes phases de la création (de la sélection de l'artiste à l'inauguration de l'œuvre), ou encore de comprendre la démarche artistique des artistes et de révéler le « message » des œuvres.

Parmi les premiers en France, l'Inventaire de Basse-Normandie est donc en passe de disposer des éléments nécessaires à la valorisation de cette collection d'art contemporain, que nous vous invitons à découvrir, à observer et à vous approprier.

Modalités d'inscription pour l'année 2014-2015

Fiche d'inscription à télécharger et à retourner (sous format numérique, complétée et signée) pour le 14 novembre 2014 auprès du service éducatif de l'Inventaire général du patrimoine culturel de Basse-Normandie service-educatif-inventaire@crbn.fr, et de la DAAC-Rectorat de Caen daac@ac-caen.fr :

- Joindre une série de 4 à 6 photographies de l'œuvre et un écrit des élèves reflétant une première approche sensible de l'œuvre (une page maximum).

Ressources pédagogiques proposées par le service éducatif

- Fiche pédagogique « Etudier une œuvre d'art réalisée dans le cadre du 1 % artistique »
- Bibliographie
- Documentation

Accompagnement pédagogique possible

- Rencontre avec le chercheur et/ou le photographe chargé de l'étude d'inventaire.
- Intervention dans la classe et sur le terrain.
- Liaison avec d'autres services éducatifs et institutions culturelles (DRAC, DAAC, FRAC, Archives départementales...).
- Visite du service de l'Inventaire général du patrimoine culturel, et travail au centre de documentation.

Informations pratiques

Direction de l'Inventaire Général du Patrimoine Culturel
Région Basse-Normandie
Abbaye-aux-Dames - Place Reine Mathilde
CS 50523 - 14035 CAEN cedex 1

Service éducatif : service-educatif-inventaire@crbn.fr
Tél 02 31 06 89 54 / 02 31 06 97 33 (secrétariat)